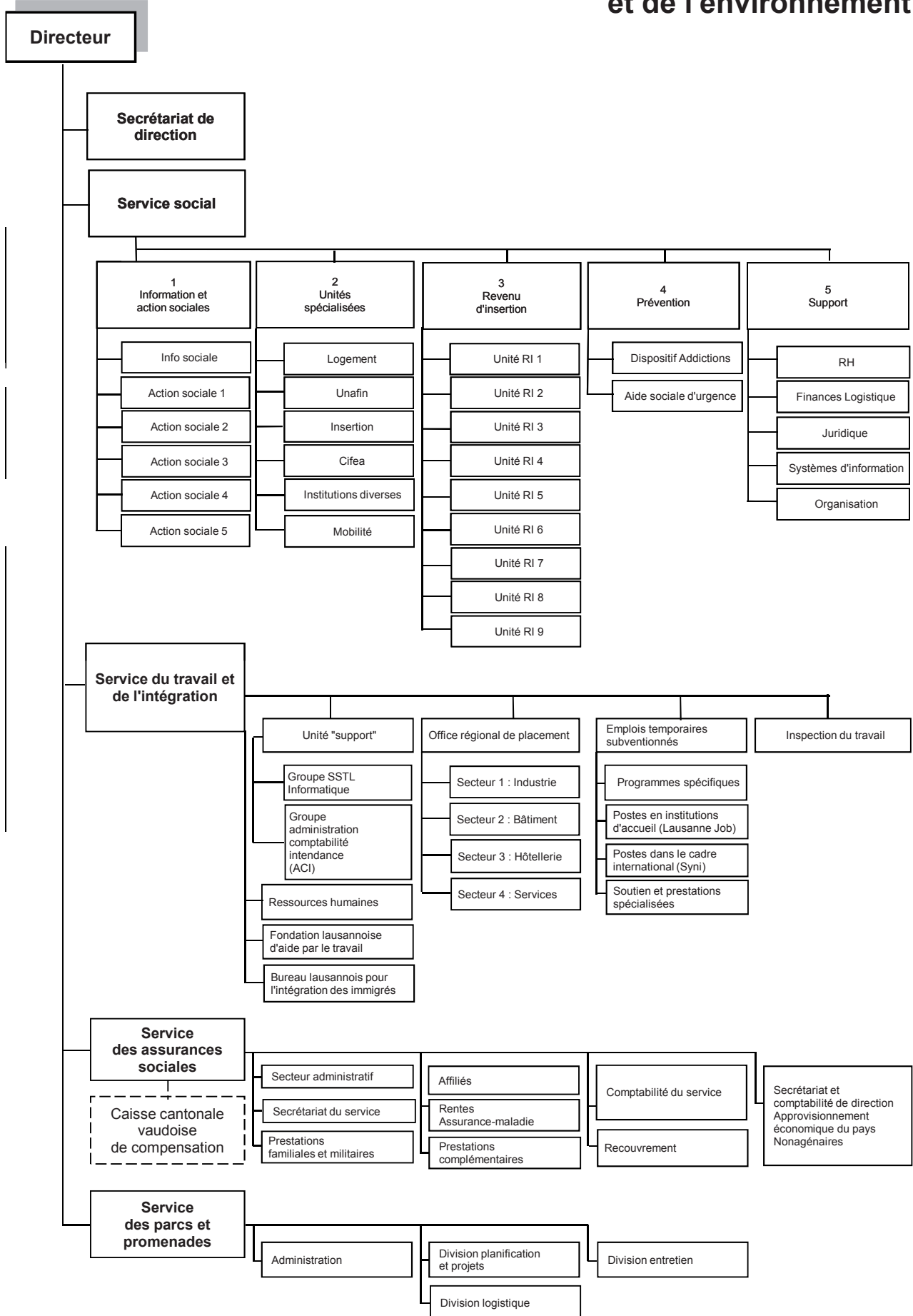


Direction de la sécurité sociale et de l'environnement



Direction de la sécurité sociale et de l'environnement

La situation sociale de l'année 2010 ne s'est pas améliorée par rapport à 2009. La crise a frappé moins durement l'économie suisse que celle des pays voisins. Il reste que ses effets sont parfaitement perceptibles à Lausanne.

Ainsi, le nombre de dossiers est resté à un niveau particulièrement élevé à l'ORP et n'a cessé de croître au Centre social régional. Les participants aux différents programmes des ETSL ont été également fort nombreux.

C'est dans ces conditions difficiles que le Service social Lausanne (SSL) a vécu sa grande mutation. En effet, jusqu'au printemps 2010, les assistants sociaux de l'unité action sociale passaient l'essentiel du temps qu'ils consacraient aux bénéficiaires à vérifier leur indigence. La loi sur l'aide sociale vaudoise exige que cette tâche soit effectuée chaque mois. Ceci implique la production et la vérification d'un certain nombre de pièces (relevés bancaires, etc.). Le temps passé par des assistants sociaux à ce travail fondamentalement administratif ne pouvait être consacré à de l'appui social.

La nouvelle organisation du Service social confie la vérification de l'indigence à des administratifs. Ceux-ci ont vu leurs responsabilités augmentées et ont reçu en ce sens les formations nécessaires. Dès lors, les assistants sociaux peuvent se consacrer entièrement à du travail social avec les bénéficiaires. Ils mettent en œuvre un « protocole d'action sociale » défini pour l'ensemble du canton par l'Ecole d'études sociales et pédagogiques, en collaboration avec les professionnels de terrain et le Département de la santé et de l'action sociale. Ce nouveau mode d'intervention vise à rendre, même de manière limitée, leur autonomie aux bénéficiaires.

Il est trop tôt aujourd'hui pour dire si cette nouvelle manière de procéder portera ses fruits et si les personnes concernées parviendront effectivement à atteindre cette autonomie. On peut cependant dès aujourd'hui saluer le très grand effort de l'ensemble du SSL pour la mise en œuvre de cette réforme. De l'employé de bureau à l'assistant social, du responsable d'unité au chef de service, tous ont contribué de manière constructive au changement. Qu'ils en soient ici vivement remerciés.

Un autre service a vu le début d'un changement important: Parcs et promenades. En effet, après une étude de faisabilité approfondie, la Municipalité a décidé de fusionner, à l'horizon 2011, ce service avec celui des Forêts,

domaines et vignobles. La cohérence de réunir sous une même direction les deux services qui s'occupent du patrimoine naturel de la Ville était manifeste. Restait à se donner les moyens d'un rapprochement qui favorise les synergies et ne laisse personne insatisfait ou sur le carreau.

La démarche a été lancée avant le départ à la retraite du chef du Service des parcs et promenades. Elle a impliqué le personnel, à tous les niveaux. Ainsi, le choix du nom du futur service a fait l'objet d'un concours interne, ouvert à tous. La décision a été prise par un jury: le futur grand service s'appellera le Service des parcs et domaines (SPaDom).

Le travail de rapprochement s'est fait collectivement, de manière progressive, en faisant appel à la créativité de chacun. Des projets partiels et spécifiques ont été identifiés, confiés à des équipes. Certains ajustements ont été mis en place immédiatement, d'autres attendront encore. En tous les cas, le nouveau service aura été créé de manière consensuelle et participative, ce qui tenait particulièrement à cœur au directeur.

Au moment de conclure, il faut mentionner le départ à la retraite de MM. Gérald Cordero, chef du Service des assurances sociales et Marc Perrin, chef du Service des parcs et promenades. Des personnalités fortes, qui ont su donner à leurs services des orientations claires, dans l'optique de prestations publiques optimales. Qu'ils en soient ici encore une fois vivement remerciés. Ils sont remplacés par MM. Michel Reichard (Parcs et promenades, ad interim, jusqu'au 30 juin 2011) et Olivier Rémy (Assurances sociales).

SERVICE DES ASSURANCES SOCIALES

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Le Service des assurances sociales accomplit toutes les **tâches d'une caisse de compensation AVS** à savoir, notamment :

- l'affiliation des employeurs de personnel, des personnes de condition indépendante et des personnes sans activité lucrative

- la révision de la gestion des charges sociales auprès des employeurs de personnel
- l'encaissement des cotisations AVS/AI/APG/AC/AF
- le paiement des rentes AVS/AI, des indemnités journalières de l'AI, des prestations complémentaires à l'AVS/AI, des allocations en cas de service et de maternité (APG) et des allocations familiales (AF)

Dans le **domaine de l'assurance-maladie**, il contrôle que tous les Lausannois soient couverts par l'assurance de base et enregistre les demandes de subside à la cotisation.

Au **plan strictement communal**, ses missions comprennent aussi bien la gestion de l'allocation communale de naissance que l'organisation de l'approvisionnement économique de la Commune ou encore les manifestations honorant les nonagénaires lausannois. Enfin, il faut noter que la gestion de la comptabilité de la Direction de la sécurité sociale et de l'environnement est de son ressort.

CHANGEMENTS

Diminution de la cotisation au régime des allocations familiales pour les indépendants

Soumise au régime général des allocations familiales depuis 2009, cette catégorie de travailleurs a vu sa cotisation passer de 1,7% à 1,3% du revenu déterminant au 1^{er} janvier. Il était difficile d'estimer avec précision les prestations à verser aux indépendants, compte tenu de la subsidiarité introduite dans la loi sur les allocations familiales qui privilégie le versement au parent salarié par rapport à celui exerçant une activité indépendante. Un premier exercice a permis de mieux connaître le besoin de financement de ce régime et donc d'adapter la cotisation en conséquence.

Suppression des frais forfaitaires

Lorsque les frais effectifs ne pouvaient être déterminés de façon précise, il était possible jusqu'ici d'exclure du salaire des frais forfaitaires fixés à raison d'un pourcentage général (par exemple 25% pour les représentants). Depuis le 1^{er} janvier, il n'est plus possible d'accepter une déduction forfaitaire générale. Le forfait n'est admis que s'il est déterminé dans un cas particulier et correspond approximativement aux frais effectifs ou s'il est conforme au règlement d'entreprise admis par l'autorité fiscale.

Reprise du contentieux AVS

Depuis que l'agence AVS de Lausanne existe, la gestion de son contentieux était assurée par Administration générale et finances, au même titre que nombre de créances communales. Ce n'est plus le cas depuis le 1^{er} juillet. Suite à la mise en service d'un logiciel informatique spécifiquement développé pour les caisses de compensation et totalement intégré à l'application générale, il n'était en effet plus possible de confier cette gestion à un tiers. Les dispositions légales en matière d'encaissement des cotisations AVS imposent des exigences particulières qu'il est devenu possible de mettre en œuvre avec ce nouveau logiciel.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Personnel fixe

	1 ^{er} janvier		31 décembre		ept alloués
	n	ept	n	ept	
Total	68	62.8	69	63.1	66.70

Apprentis

	1 ^{er} janvier	31 décembre
Total	3	2

Mouvements du personnel

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	embauches	finis d'emploi
Total	6	6

Motifs des fins d'emploi

Décès	1
Démission	3
Retraite	2
Total	6

Augmentation de 0.5 ept décidée par la Municipalité : initialement prévue à Administration générale et finances, elle a été attribuée au groupe « Recouvrement » suite à la reprise du contentieux AVS au 1^{er} juillet.

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

Allocation communale de naissance

Cette prestation communale n'est versée qu'aux mères de famille n'exerçant aucune activité lucrative (ceci depuis l'entrée en vigueur de l'allocation fédérale de maternité le 1^{er} juillet 2005), pour autant bien sûr que les autres conditions (domicile et revenu déterminant) soient remplies. Cette année, 1'632 naissances et accueils en vue d'adoption (+ 6.9% par rapport à 2009) ont été enregistrés à Lausanne. 257 allocations ont été octroyées (en diminution de 8.5% par rapport à l'année précédente) représentant une dépense totale de Fr. 352'260.—. Le montant de l'allocation varie de Fr. 1'000.— à Fr. 1'440.—, par palier de Fr. 110.—, en fonction de la situation économique des parents du nouveau-né. Le revenu déterminant maximum permettant l'octroi de cette prestation est fixé à Fr. 60'000.—. Cette limite est augmentée de Fr. 7'000.— par enfant autre que le nouveau-né.

Allocations fédérales de maternité

Durant l'année, l'agence a octroyé des allocations fédérales de maternité (AMat) à 371 mères pour un montant total de quelque 3.7 millions de francs dont près de 850'000 francs à l'employeur « Ville de Lausanne » qui récupère ainsi une grande partie des salaires versés à ses employées durant le congé maternité. Le plafond maximal de l'AMat journalière s'élève à Fr. 196.—, pour une durée de 98 jours.

Nonagénaires

Un cadeau a été remis à 307 (248 en 2009) nonagénaires (72% de femmes). A noter que 16% seulement de ces personnes étaient placées en EMS. Montant de la dépense : quelque 34'500 francs.

Approvisionnement économique du pays

Il y a trois ans, l'autorité cantonale avait demandé aux communes de prévoir un élargissement de l'approvisionnement économique (initialement créé uniquement pour le rationnement de l'alimentation) au carburant et au mazout de chauffage. Au cours de ces dernières années, des informations ont été données aux communes et des séances ont été organisées par le Service cantonal de la sécurité civile et militaire. Durant l'année écoulée, le responsable de l'approvisionnement économique (qui ne travaille qu'à temps partiel) n'a pu que s'assurer du bon maintien du dispositif en rapport avec le rationnement de l'alimentation et ébaucher le traitement des nouvelles directives. Il a pu contrôler le bon état de maintenance du plan «alimentation» et réaliser totalement le plan de distribution des titres de rationnement «carburant et mazout de chauffage».

L'organisation lausannoise d'approvisionnement économique est apte à être mise en activité en tout temps

SERVICE DU TRAVAIL ET DE L'INTÉGRATION (STI)

PRINCIPALES TACHES DU SERVICE

Office régional de placement (ORPL)

- S'efforcer de proposer un poste adéquat à chaque demandeur d'emploi ;
- conseiller les demandeurs sur les possibilités de mesures actives telles que des cours ou des programmes d'emplois temporaires ;
- prospecter les entreprises afin de les inciter à annoncer leurs postes disponibles au service public de l'emploi.

Fondation lausannoise d'aide par le travail (FLAT)

- Faciliter l'insertion professionnelle par le financement d'une formation ou des frais liés à l'exercice d'une profession.

Bureau des emplois temporaires subventionnés (ETSL)

- Organiser, dans de nombreux métiers, des programmes d'emplois temporaires dans le but d'augmenter les qualifications des demandeurs d'emploi ;
- proposer des mesures adaptées aux bénéficiaires de l'assurance chômage, du revenu d'insertion et de l'assurance invalidité ;
- entretenir un réseau de places d'accueil en étroite collaboration avec les services de la Ville et des institutions à but non lucratif.

Inspection du travail Lausanne (ITL)

- Veiller, par une politique d'information préventive et par des contrôles, au respect par les entreprises lausannoises de la bonne application de la loi sur le travail, de la loi sur l'assurance-accident et de la loi sur la sécurité d'installations et d'appareils techniques ;

- renseigner dans le domaine du droit du travail (public et privé) les personnes qui habitent ou travaillent à Lausanne.

Bureau lausannois pour l'intégration des immigrés (BLI)

- Conseiller les personnes étrangères et les orienter dans le réseau socio-administratif lausannois
- Contribuer à la définition de la politique communale en matière d'intégration des étrangères et étrangers
- Etre une plateforme d'information et un centre de compétences dans le domaine de l'intégration et de la prévention du racisme

ORGANISATION

Le Service du travail et de l'intégration a connu une grande stabilité dans son organisation. Toutes les unités du service ont connu une activité soutenue.

EFFECTIF

Personnel fixe

	1 ^{er} janvier		31 décembre		
	n	ept	n	ept	ept alloués
Administration	9	8.5	9	8.3	10.8
Bureau lausannois pour l'intégration des immigrés (BLI)	6	3.7	7	4.8	3.9
Bureau ETSL	47	37.3	52	41.5	43.85
Inspection du travail	8	7.3	7	6.1	7.3
Main d'œuvre étrangère & FLAT	2	1.8	2	1.5	1.5
Office régional de placement	82	76.25	85	79.05	106
Total	154	134.85	162	141.25	173.35

Apprentis

	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration	3		3	
ETSL	2		2	
Total	5		5	

Mouvement	du		personnel
	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre		
	Embauches	Fin d'emploi	
Total	20	13	

Motifs des fins d'emplois

Décès	0
Démission	9
Retraite	4
Fin de contrat	0
Invalidité	0
Licenciement	0
Suppression de poste	0
Total	13

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

UNITÉ « SUPPORT »

L'année sous revue est la troisième année d'existence de l'unité « Support » qui regroupe les sous-unités « Informatique et télécoms (SSTLUit) » et « Administration-Comptabilité-Intendance (ACI) ».

Grâce au travail de son documentaliste à 50%, le STI a entrepris de revoir et de professionnaliser son classement et son système d'archivage. Une démarche visant à faire coïncider la structure physique et l'arborescence informatique des dossiers traités a été mise en place et donne pleine satisfaction.

Pour sa part, l'unité SSTLUit s'est particulièrement engagée dans les travaux de tests et d'adaptation des logiciels « métier » (PLASTA & PROGRES) afin de permettre au STI et au SSL, de migrer vers Start II et Windows Seven dans les meilleures conditions.

Bureau lausannois pour l'intégration des immigrés (BLI)

L'information et la formation ont été au cœur des activités conduites par le BLI. Parallèlement à des actions visibles et souvent très médiatisées, le BLI a conduit un travail de fond important qui redéfinira sans doute l'avenir de la politique d'intégration de la Ville de Lausanne.

« Lausanne 2016 – Construire l'égalité »

Après l'évaluation externe du dispositif d'intégration lausannois en 2009 et suite à plusieurs séances de travail portant sur ce thème avec la Commission tripartite pour l'intégration (CTI), le BLI a rédigé un document intitulé « Lausanne 2016 – construire l'égalité ». L'égalité des chances et l'intégration des étrangers sont au cœur de ce projet. Ce texte de travail a fait l'objet d'une consultation auprès de la population migrante et des associations lausannoises lors d'un atelier qui s'est déroulé en juin. Mis en consultation publique du 9 juin au 22 septembre, ce projet a récolté une large adhésion. Un rapport-préavis sur la politique d'intégration sera proposé en 2011 au Conseil communal.

Prévention du racisme

En collaboration avec la Commission fédérale contre le racisme, le BLI a organisé une conférence nationale intitulée « Les villes s'engagent contre le racisme — Pistes d'action en Europe et en Suisse ». Cette manifestation a eu lieu le 24 septembre. Elle visait à favoriser la mise en réseau dans le domaine de la lutte contre les discriminations et à informer les municipalités suisses sur la Coalition européenne des villes contre le racisme. A cette occasion, Lausanne a ratifié la convention en présentant son « Plan d'action en dix points ».

Trois projets phares

- Favoriser l'accès à la formation, tel est l'esprit de la nouvelle brochure « Apprendre à Lausanne ». Parue à la fin du mois d'août, elle offre un panorama très complet des formations dispensées à Lausanne et utiles pour les personnes migrantes. Publiés en sept langues, deux dépliants synthétiques l'accompagnent et permettent de s'orienter rapidement tant dans les formations proposées que dans la ville.
- Du 14 juillet au 29 août, Vidy-Plage a servi de cadre à une opération inédite : le BLI a proposé des ateliers de

français de base aux migrant-e-s qui le souhaitent. Près de 35 participant-e-s en moyenne ont répondu présent-e-s à chacun des vingt-six rendez-vous donnés au bord du lac, dans une ambiance alliant étude et décontraction. Ces ateliers ont atteint leur objectif de susciter l'envie d'entreprendre une formation plus complète : deux tiers des participant-e-s ont exprimé une telle volonté.

- Intitulée « Un printemps pour agir », la quatrième édition de la Semaine d'actions contre le racisme a remporté un franc succès tant médiatique que public. Près de 400 personnes ont ainsi pu suivre des formations courtes et se perfectionner sur le thème du racisme et de la discrimination en interrogeant leur pratique professionnelle.

Emplois temporaires subventionnés Lausanne (ETSL)

L'unité ETSL a connu deux changements importants : la nomination d'une nouvelle responsable et un renforcement de sa direction avec l'intégration des chefs de « Syni » et de « Lausanne Job ». La nouvelle direction a pour mission d'assurer l'efficacité des ETSL et de préparer les changements annoncés du cadre légal de l'insertion.

Le souci d'efficacité se traduit par le maintien d'une qualité élevée : très bons indicateurs de satisfaction et troisième certification EduQua. La nouvelle base de données GESPA est opérationnelle depuis janvier pour l'administration des participants et depuis novembre pour leur suivi.

La démarche qualité se traduit aussi par l'attention portée aux ressources humaines. Une enquête de satisfaction a été conduite auprès de tous les collaborateurs. Ses résultats ont été pris en compte tant pour la conduite opérationnelle et la communication que pour les réflexions sur les formations. Des formations spécifiques ont été dispensées sur les dépendances et sur la pratique du coaching.

Pour les ETSL, l'année a représenté une période d'augmentation de la fréquentation : de 918 participants en 2009 à 1018 en 2010, soit près de 11% de plus. Cette augmentation a été forte pour « Lausanne Job » ainsi que pour « Syni » (postes en Suisse). Le nombre des placements en Europe de l'Est est resté stable et la fréquentation des programmes spécifiques a légèrement baissé. Dans ceux-ci, l'accent a été mis sur une plus grande ouverture des postes aux bénéficiaires envoyés par l'AI et les CSR. La mesure « Transition Emploi », passage du suivi social à celui professionnel a connu un moindre succès.

Le développement des postes et des activités a été un point fort. De nouvelles collaborations ont été nouées, notamment avec la Croix-Rouge internationale, avec un nouveau volet de « 5D » ainsi qu'avec projet « ReStart » mis sur pied pour reconfigurer et distribuer les ordinateurs que l'administration communale est en train d'échanger. L'accent a aussi été mis sur l'insertion des non-francophones avec la densification des ateliers de français professionnel.

Les ETSL ont développé leurs réseaux : participation à des forums, rencontres avec des organisateurs et avec ses mandants, envoi de la publication « ETSL infos »

quatre fois par an. L'année sous revue a donc été une période de développement et d'activation des ressources, tant à l'interne qu'à l'externe.

Fondation lausannoise d'aide par le travail (FLAT)

Créée en 1978, la FLAT est un fonds de droit privé administré par la Commune de Lausanne. La Fondation édite son propre rapport d'activité.

Inspection du travail Lausanne (ITL)

Pour compléter son équipe et répondre aux exigences du Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco), l'ITL a engagé une hygiéniste du travail. Ingénieure en chimie, cette nouvelle collaboratrice est entrée en fonction le 1^{er} janvier. Elle est à même de résoudre les problèmes toujours plus complexes qui se posent en matière de santé et de sécurité au travail.

Une unité d'inspection du travail existe depuis 1937 au sein de l'administration communale. Il s'agissait à l'époque d'appliquer le règlement lausannois sur la protection ouvrière. Par la suite, une permanence en droit du travail a été mise à disposition des Lausannois et des travailleurs actifs sur le territoire communal. En 1970, l'autorité cantonale a accordé à cette unité une délégation de compétence pour la partie administrative de la loi sur le travail. Cette délégation a été réactualisée en 1990 puis confirmée en 1997. Dans le cadre d'ETACOM, la Municipalité a choisi de garder son inspection du travail. En 2005, une délégation de compétence complète lui a été accordée par le Grand Conseil dans le cadre de la nouvelle loi sur l'emploi. Acquis grâce à un effort de formation continue et de participation à des formations particulières, le niveau élevé de compétences des inspecteurs lausannois a constitué un des éléments ayant pesé en faveur du maintien d'une telle structure dans le giron de l'administration communale.

Les compétences des inspecteurs n'ayant cessé de croître pour s'adapter à des exigences en constante augmentation, la Municipalité a décidé de revaloriser la collocation de cette catégorie de collaborateurs.

La permanence de droit du travail possède une mission de conciliation. Elle intervient pour résoudre les conflits de travail en amont et à l'amiable. Ce faisant, elle contribue à limiter la surcharge des tribunaux de Prud'hommes. Elle a été invitée à participer au film « Prud'hommes » de Stéphane Goël, tirant parti de cette occasion pour jouer son rôle en matière d'information sur le contrat de travail et la résolution des conflits de travail à Lausanne.

Suite à l'entrée en vigueur, le 1^{er} mai, de la loi fédérale sur la protection contre le tabagisme passif et à l'abrogation de l'article 19 de l'ordonnance 3 de la loi sur le travail concernant la protection des non-fumeurs à leur place de travail, la responsabilité d'opérer des contrôles relève désormais du Service de la santé publique. En la matière, l'ITL n'a plus qu'une mission de surveillance générale de la protection des non-fumeurs.

Une convention de collaboration a été signée avec l'Institut universitaire romand de santé au travail, pour que l'ITL puisse faire appel de manière ponctuelle à ses compétences à des fins d'expertises.

Le rapport sur les contrôles de 110 institutions subventionnées par la Ville de Lausanne a été finalisé le 13 août.

Il a donné lieu à une communication de la Municipalité lors de la séance du Conseil communal du 9 novembre.

Durant l'année, 354 contrôles ont été effectués dont 31% n'avaient pas été annoncés (contrôles inopinés). La permanence du travail a reçu 115 personnes et répondu à 87 courriels. Elle a en outre traité, en moyenne mensuelle, 203 appels téléphoniques. L'ITL a délivré 165 permis en dérogation de la durée du travail (émoluments facturés : Fr. 7'480.—). Elle a effectué 35 examens de plans de construction ou de modifications des locaux des entreprises (émoluments facturés : Fr. 4'970.—) et accordé une autorisation d'exploiter (émolument : Fr. 280.—). L'activité déployée pour la prévention des accidents dans les entreprises a été indemnisée pour un montant de Fr. 152'842.—.

Office régional de placement (ORPL)

Après un dernier soubresaut principalement dû à des effets saisonniers (6653 en janvier et 6701 en février), l'évolution de l'effectif des demandeurs d'emplois (DE) s'est inversée au mois de mars. Cette tendance s'est confirmée par la suite avec un creux de 6296 DE en octobre. Le nombre de DE (environ 6300) est resté ensuite plus ou moins stable jusqu'à la fin de l'année.

Le nombre d'inscriptions a encore augmenté pour atteindre de nouveaux records (88 le 1^{er} novembre). Il est heureusement compensé par un nombre de placements sensiblement identique. La volatilité accrue du marché du travail semble devoir s'inscrire dans la durée.

Durant l'année, l'ORPL a réalisé 645 visites d'entreprises (objectif 600) et acquis 3100 places vacantes (objectif initial 2900, ultérieurement révisé à la baisse à 2700 par le Service de l'emploi).

En ce qui concerne le chômage, les secteurs ont été diversement touchés. Ont subi une hausse : le secteur financier (+14.4% annuel), le secteur « enseignement, santé et action sociale » (+12.5%), le secteur du commerce de détail (+8.4%) ainsi que celui de l'hôtellerie et de la restauration (+7.5%). Ont subi une baisse : le secteur de l'électrotechnique et de l'horlogerie (-26.2%), celui de l'imprimerie et de l'industrie du papier (-24.1%), celui de la construction (-14%), celui de l'informatique (-10%) ainsi que celui de la métallurgie (-9.8%).

Dans la répartition par tranches d'âges, les statistiques du SCRIS indiquent qu'à l'exception des jeunes de 20 à 29 ans (en recul de 9.8% alors qu'ils avaient été les plus durement touchés en 2009), toutes les tranches d'âges sont en augmentation (+5.8% pour les moins de 20 ans et +13.7 pour les 60 ans et plus alors qu'ils avaient diminué en 2009). Le nombre de chômeurs de longue durée a amorcé une timide décrue au dernier trimestre.

On trouvera, ci-dessous, quelques particularités lausannoises caractérisant la crise de l'emploi :

- Alors que les chiffres s'affolaient en Suisse allemande et dépassaient le pic atteint lors de la crise précédente (inquiétant la conseillère fédérale Leuthardt et lui inspirant des pronostics alarmants), la situation lausannoise est restée en dessous des chiffres de la crise de 2005.
- On a dénombré plus de chômeurs originaires de la zone UE 25 / AELE qu'en 2005.

- La catégorie des moins de 30 ans, les employé-e-s de bureau et le personnel soignant ont été moins touchés que lors de la crise de 2005.
- Le service, la restauration et le bâtiment ont été plus durement touchés.
- Même si le taux de chômage lausannois demeure élevé, il a été dépassé à plusieurs reprises par celui d'autres localités vaudoises (Yverdon-les-Bains, Vevey et Renens). Les comparaisons intercantionales opérées par le Seco montrent que l'ORP de Lausanne se rap-

proche (à la baisse et donc en mieux) de plus en plus des moyennes cantonales.

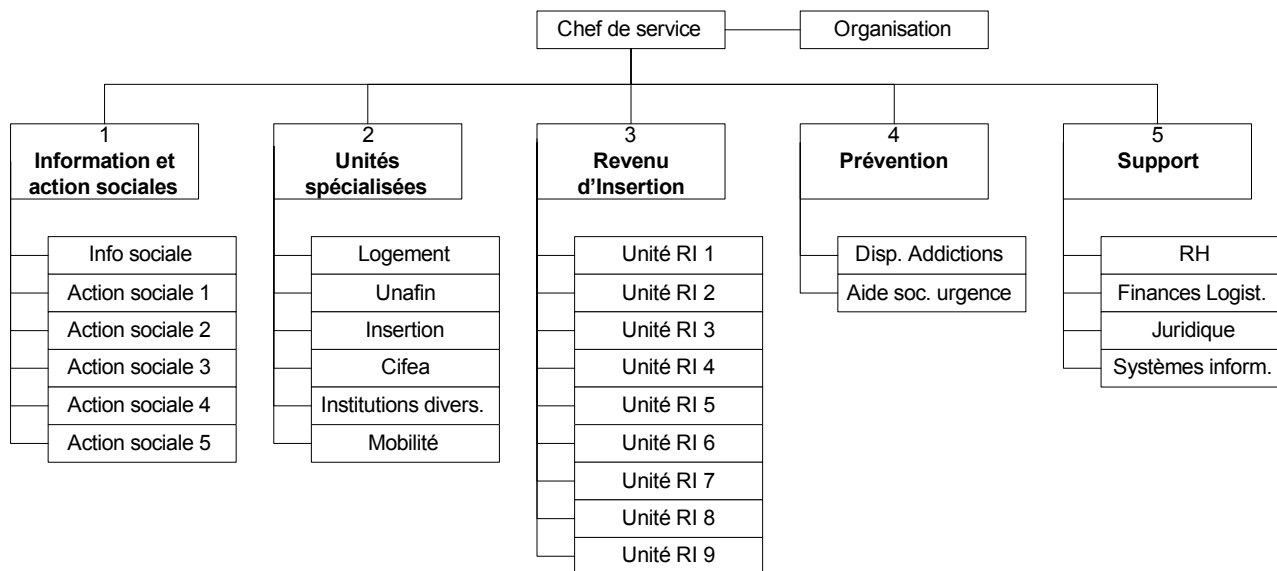
Huit nouveaux collaborateurs ont été engagés et formés pour compenser les départs de neuf conseillers. Compte tenu des engagements de l'année précédente, l'ORP comprend désormais 44% de nouveaux conseillers, situation qui entraîne un renouveau de dynamisme et de jeunesse, mais implique aussi de la part des « anciens » de consentir un effort important pour former et intégrer les « nouveaux ».

SERVICE SOCIAL LAUSANNE

Missions

- **Accueillir les Lausannois-es en difficulté sociale et les aider à regagner leur autonomie**
Information et action sociale / appui social (généraliste et spécialisé)
- **Garantir le minimum vital**
Prestation financière du Revenu d'Insertion (RI)
Aides individuelles des fonds de la DSSE
- **Réduire les risques liés à l'abus de stupéfiants**
Dispositif addictions (échange de matériel stérile, appui socioéducatif)
- **Couvrir les besoins vitaux des personnes en situation de grande précarité**
- **Aide sociale d'urgence (hébergement, distribution de nourriture, hygiène et soins de premier recours)**

ORGANISATION



Le Service social a déployé sa nouvelle organisation. Dès le 1^{er} avril, les assistants-es sociaux-les sont en charge de l'appui social, les collaborateurs-rices administratifs-ves sont en charge de la prestation financière du RI. Cette réorganisation ayant fait l'objet d'une communication au Conseil communal¹, elle n'est pas décrite de manière plus détaillée par le présent rapport.

¹ Réforme au Service social, communication du 10 mars 2009

EVOLUTION DES EFFECTIFS DU SERVICE

Effectifs par unités

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre		ept alloués
	n	ept	n	ept	
Action sociale	123	100.9	72	60.6	
Administration (SSL)	7	6.6	8	7.6	
Caisse RI	42	36.7			
Groupe ressources	7	5.3			
Info sociale - SSL	12	9.6	15	11.4	
Insertion	9	6.4	8	5.9	
Institutions subventionnées	3	2.4	3	2.4	
Juridique			3	1.8	
Revenu d'insertion			103	88.6	
Uniset	2	2	4	3.5	
Unité assainissement finances	8	6.4	8	6.5	
Unité Logement	20	16.4	20	15.3	
Unité support	18	14.7	19	15.2	
Total	251	207.4	263	218.8	229.15

Certaines cases de ce tableau sont vides en raison de la réorganisation du SSL.

Mouvements du personnel (sans apprenti)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	embauche(s)	fin(s) d'emploi
Total	62	49

Motif des fins d'emploi

Décès	1
Démission	39
Retraite	5
Fin de contrat	0
Invalidité	3
Licenciement	1
Suppression de poste	0
Total	49

Apprentis

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Unité support	1		1	

Le service n'a pas pu engager d'autres apprentis faute de disposer des locaux nécessaires.

Diverses données relatives au personnel

	2006	2007	2008	2009	2010
Effectif moyen annuel (EPT)	175.8	188.96	193.12	196.54	211.93
Nombre de jours maladie/accident par EPT	14.8	13.87	15.78	17.58	18.62
Taux d'absence (en %)	6.01	5.66	6.36	7.24	7.52
Taux de rotation	5.18	7.09	7.71	5.59	15.25

En pondérant les absences en fonction du taux d'activité, le nombre de jours maladie/accident par EPT se monte à 14.95 jours, le taux d'absence à 6.03%.

Le taux de rotation a sensiblement augmenté pour les raisons suivantes :

- La pénurie de logements a rendu la tâche des collaborateurs-rices de l'unité de plus en plus difficile et plusieurs d'entre eux ont démissionné.
- Dans le cadre de la réorganisation du service, plusieurs collaborateurs-rices administratifs-ves ont démissionné parce qu'ils n'ont pas souhaité assumer la responsabilité de la prestation financière du RI et les relations aux usagers.

Domaine 1 – Unités d'information et action sociales

Mission 1: accueillir les Lausannois-es en difficulté sociale et les aider à regagner leur autonomie.

Déploiement du nouveau protocole d'appui social

Les unités d'action sociale ont déployé le nouveau protocole d'appui social élaboré avec l'Ecole d'études sociales et pédagogiques, le Service de prévoyance et d'aides sociales ainsi que des travailleurs sociaux de divers centres sociaux régionaux du canton de Vaud. Ce nouveau protocole précise le but de l'appui social (aider l'utilisateur à regagner un maximum d'autonomie, le plus durablement et le plus rapidement possible) ainsi que ses modalités (les objectifs définis à l'issue d'un bilan de situation doivent être atteints grâce à la mise en œuvre d'un plan d'action personnalisé). En mai, le service a demandé à ses assistants-es sociaux-les de passer en revue tous leurs dossiers, de déterminer — si nécessaire au moyen d'un bilan complémentaire — les situations dans lesquelles une intervention sociale était à la fois nécessaire et possible puis d'élaborer avec les usagers le plan d'action personnalisé prévu par le nouveau protocole. En fin d'année, l'ensemble des portefeuilles avait été revu.

Domaine 2 – Unités spécialisées

Mission 1: accueillir les Lausannois-es en difficulté sociale et les aider à regagner leur autonomie.

Unité logement (UL)

L'UL a pour mission de prévenir les expulsions et, en cas d'échec de la prévention, de reloger provisoirement les personnes expulsées. En raison de la crise du logement, le relogement provisoire a parfois nécessité de recourir à des solutions de fortune (hôtel, pension). En outre, ce relogement tend à se prolonger, souvent à grands frais. Enfin, lorsque le relogement provisoire a été réalisé par l'octroi d'un appartement de secours ou de transition, celui-ci doit être attribué de manière définitive, dans la grande majorité des cas, provoquant une augmentation du parc de logements. Aussi le service a-t-il présenté des propositions tendant à mieux prendre en charge le logement des personnes en grande difficulté par son unité logement (voir à ce sujet le rapport-préavis 2010/31).

La diminution importante de la prise en charge de nouvelles demandes ou de situations individuelles s'explique par les démissions de nombreux-ses collaborateurs-rices, qui ont nécessité de restreindre temporairement les prestations. Au 31 décembre, l'équipe est reconstituée.

Evolution des demandes à l'unité logement

Demandes et prestations	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 09-10 en %
Nouvelles demandes	760	820	765	618	394	-36
Dont accès au logement	545	590	503	424	298	-30
Dont maintien dans le logement	215	230	252	194	96	-51
Types de prestations	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 09-10 en %
Individuelles	500	470	361	295	132	-55
Collectives	260	350	394	323	262	-19
Ménages au bénéfice d'un appui social lié au logement	327	588	586	468	411	-12

Evolution du parc de logements géré par l'unité logement – état au 31 décembre de chaque année

Objets et gérances	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 09-10 en %
Nombre d'objets	182	211	266	308	342	355	382	+8
Nombre de gérances	29	21	35	42	44	43	45	+5

Evolution des expulsions du logement (habitations)

Expulsions	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 09-10 en %
Annoncées	nd	nd	201	187	229	229	212	-7
Exécutées	nd	nd	94	95	107	98	118	+20

Evolution des lots stockés au garde meubles - état au 31 décembre de chaque année

Lots et entrées	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 09-10 en %
Lots stockés	91	73	75	86	127	105	117	+11
Entrées durant l'année	49	36	38	25	37	40	48	+20

Unité d'assainissement financier (unafin)

L'unafin a pour mission de contribuer au désendettement des ménages privés ainsi que de prévenir leur surendettement. Le plus souvent, l'endettement au moment de la consultation est tel qu'il n'est pas possible d'envisager un règlement négocié des dettes. C'est pourquoi l'unafin met désormais l'accent sur la prévention, tant auprès de ses usagers (éviter une péjoration de leur situation) qu'auprès de groupes cibles (jeunes adultes en difficulté notamment). Par ailleurs, l'unafin participe activement à la gestion de la ligne « Infobudget » mise en place par le Canton dans le cadre de sa politique de prévention du surendettement.

Le nombre de nouveaux dossiers a sensiblement diminué. Depuis 2010 en effet, les personnes intéressées par une démarche de désendettement sont systématiquement orientées sur l'unité « info sociale » qui évalue si la personne est apte à entrer dans une démarche d'assainissement. Cette manière de procéder a permis de ne diriger sur l'unafin que les personnes concernées par ses prestations. En dernier lieu, il faut relever la difficulté croissante d'obtenir l'accord de la totalité des créanciers dans la procédure de règlement amiable des dettes (RADD). L'unafin examine actuellement la possibilité d'introduire dans ses « outils » le concordat qui permettrait de valider un plan sans nécessairement recueillir l'unanimité des créanciers.

Evolution des dossiers de l'unafin - état au 31 décembre de chaque année

Dossiers	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 09-10 en %
Nouveaux dossiers ouverts durant l'année	231	253	255	242	169	-30
Procédures de désendettement couronnées de succès	19	31	21	31	12	-61
Procédures de désendettement n'ayant pas abouti	5	5	1	0	2	+200
Situations stabilisées et clôturées	52	55	45	19	8	-58
Dossiers en cours	163	171	167	159	130	-18

Séances de sensibilisation aux risques du surendettement organisées durant l'année

Publics	2007	2008	2009	2010	Evolution 09-10 en %
Jeunes adultes au RI (participants à des mesures d'insertion)	9	5	3	3	
Nouvelles familles (Espaces prévention Pro Familia)	14	10	21	30	+43
Collaborateurs et collaboratrices de la Ville de Lausanne	4	0	5	3	-40
Apprenti-e-s du canton et ensemble des communes vaudoises	nd	nd	2	3	+50

Unité insertion (UI)

L'UI est une équipe de spécialistes auxquels les assistants-es sociaux-les généralistes recourent pour l'orientation professionnelle. L'unité accompagne les usagers dans l'élaboration de projets d'insertion professionnelle réalistes (tenant compte du « profil » du demandeur d'emploi) et réalisables (tenant compte des besoins et attentes des employeurs). Elle conseille également les généralistes dans le choix d'une mesure d'insertion ou encore la recherche d'une place d'apprentissage. L'UI est appelée à jouer un rôle de plus en plus important du fait de la mise en œuvre du nouveau protocole d'appui social.

Programme FORJAD

Programme FORJAD	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 09 -10 en %
Participants inscrits par l'unité insertion	28	53	81	32	25	-22
Participants inscrits par les unités d'action sociale	25	60	82	65	68	+5
Total	53	113	163	97	93	+4

L'unité a suivi 331 personnes, dont trois quarts de 18-25 ans. Ce suivi a pris fin pour 195 d'entre elles, avec les résultats suivants :

Motif de fin de prise en charge

	Nombre	%
Entrée en formation professionnelle	39	20
Prise d'emploi	12	6.2
Bilan et projet effectués à la demande de l'AS généraliste	14	7.2
Mesure d'insertion ou stage en entreprise de longue durée	17	8.7
Transfert à l'ORP	13	6.7
Déménagement, service militaire, etc.	11	5.6
Interruption due à des problèmes de santé	14	7.2
Défaut de collaboration, absences	75	38.5

L'intervention de l'unité spécialisée créée en 2006 — qui rassemble des psychologues conseillers en orientation professionnelle et des conseillers en insertion socio-professionnelle — a permis d'entraîner 95 personnes (48.8%) dans une dynamique qui les a conduites, ou les conduira à terme, à s'affranchir du RI et à retrouver une place d'acteur à part entière au sein de notre société.

Unité acquisition compétences de base – CIFEA

	2009	2010
Nombre de places conventionnées (tous cours confondus)	2'180	3'887
Nombre d'heures de cours/participant conventionnées	107'384	110'817
Total conventionné avec les institutions CIFEA (en francs)	3'237'889.00	2'978'572.34
Total conventionné hors CIFEA (BIP-BIP – accueil enfant pendant la formation des parents) (en francs)	23'300.00	14'000.00

Les prestations dites « de formation de base » que le service achète aux membres de la CIFEA (Association Lire et Ecrire, Association Français en Jeu, CORREF, CEFIL – Le Relais et Centre Femmes – Appartenances) couvrent les domaines suivants :

- alphabétisation (pour francophones et pour non-francophones)
- français langue étrangère (pour non-francophones) et écrit (pour francophones et pour non-francophones)
- calcul (rattrapage niveau scolaire pour entrée en formation)
- informatique (niveau de base)
- apprendre à apprendre (bases cognitives nécessaires à tout apprentissage)
- ateliers divers (développement de l'autonomie : gestion administrative personnelle, budget familial, infos pratiques, etc.)

La CIFEA permet ainsi à tout adulte lausannois en situation de précarité sociale ou économique de rattraper le niveau de fin de scolarité obligatoire dans des conditions favorables. Il s'agit notamment de donner une deuxième chance à ceux et celles qui n'ont pas pu suivre une scolarité adaptée, qui l'ont vécue dans des conditions ne favorisant pas l'apprentissage ou qui ont perdu au fil du temps les compétences acquises à l'école. Le rattrapage de ce niveau de compétences renforce l'intégration sociale et favorise l'intégration professionnelle.

Le prix horaire moyen des prestations CIFEA a baissé de 18% entre 2009 et 2010 et ce pour les raisons suivantes :

- la négociation des prix courants 2009 pour la signature des conventions de 2010
- le financement partiel de certaines prestations par le canton (projets d'intégration)
- la suppression du secrétariat (d'entente avec les prestataires)
- le passage à la facture sociale de l'accueil enfants du Centre femmes
- l'accord non finalisé pour le 2ème semestre 2010 avec Bip-Bip

Ces efforts financiers ainsi que le transfert ou le recours à d'autres sources de financement (facture sociale, BCI) ont permis une réduction du budget en même temps qu'une augmentation des heures de formation dispensées.

Unité institutions diverses (droit, lien social, famille, 3ème âge)

Au cours de l'exercice écoulé, l'unité a assumé la gestion des dossiers d'aide financière aux institutions privées d'utilité publique demeurant dans son portefeuille après une période de changements notables. Plusieurs subventions importantes ont été reprises par les autorités cantonales pour être inscrites à la facture sociale. Il s'agit notamment de celles versées à la Main Tendue, au Centre social protestant, au Groupe romand d'accueil et d'action psychiatrique, à Pro Infirmis et à Pro Senectute (pour sa partie prise en charge de situations sociales individuelles).

En début d'année, le dossier du Cercle ouvrier lausannois a été transféré au Service du travail et de l'intégration, alors que les soutiens financiers aux associations Telme et As'trame étaient repris par la Direction de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation. Suite à une décision municipale, le SSL est parvenu au terme de son désengagement financier par rapport au Foyer unioniste de Lausanne, les négociations quant à une contractualisa-

tion des prestations pour les jeunes au RI dépendant du CSR de Lausanne n'ayant par ailleurs pas abouti.

Enfin, des discussions intensives se sont tenues avec l'ALSMAD et la Croix-Rouge vaudoise en vue d'une rationalisation des courses alimentaires à domicile assurées conjointement par les deux institutions, ainsi qu'avec l'Association suisse des assurés pour la fourniture par celle-ci de prestations spécifiques aux collaborateurs et usagers du SSL.

Unité mobilité

Le service subventionne les courses de loisirs effectuées par des personnes à mobilité réduite au moyen des véhicules spécialement adaptés de THV ou (depuis 2005) en taxi — le choix du mode de transport dépendant de l'évaluation réalisée par les centres médicaux sociaux (sauf pour les usagers résidant en institution). L'augmentation de la demande pour les courses en taxis est conforme aux prévisions du SSL.

Evolution des courses de loisirs subventionnées en faveur de personnes à mobilité réduite

	Taxis			THV			Total		
	Clients	Courses	Dépense nette	Clients	Courses	Dépense nette	Clients	Courses	Dépense nette
2004				584	16'499	419'439.80	584	16'499	419'439.80
2005	57	1'391	23'272.50	540	14'843	469'704.40	597	16'234	492'541.90
2006	221	3'665	63'263.80	461	11'286	370'918.90	682	14'951	434'182.70
2007	556	14'926	252'313.90	433	9'979	329'213.30	989	24'905	581'527.20
2008	718	23'295	402'159.40	512	10'735	353'194.40	1 244	34'030	755'353.80
2009	758	27'204	453'677.60	593	9'789	334'386.30	1 351	36'993	788'063.90
2010	825	29'627	497'569.20	631	10'017	343'963.40	1 456	39'644	841'532.60

Le nombre total de clients est en réalité moindre. En effet, certains clients des taxis peuvent être transférés en cours d'année à Transport Handicap Vaud (THV) en raison d'une réduction de leur mobilité.

DOMAINE 3 – REVENU D'INSERTION

Mission 2 - Garantir le minimum vital

Evolution de la demande du RI - Dépenses et nombre de dossiers

Evolution des dépenses brutes et nettes des régimes cantonaux ASV, RMR, RI

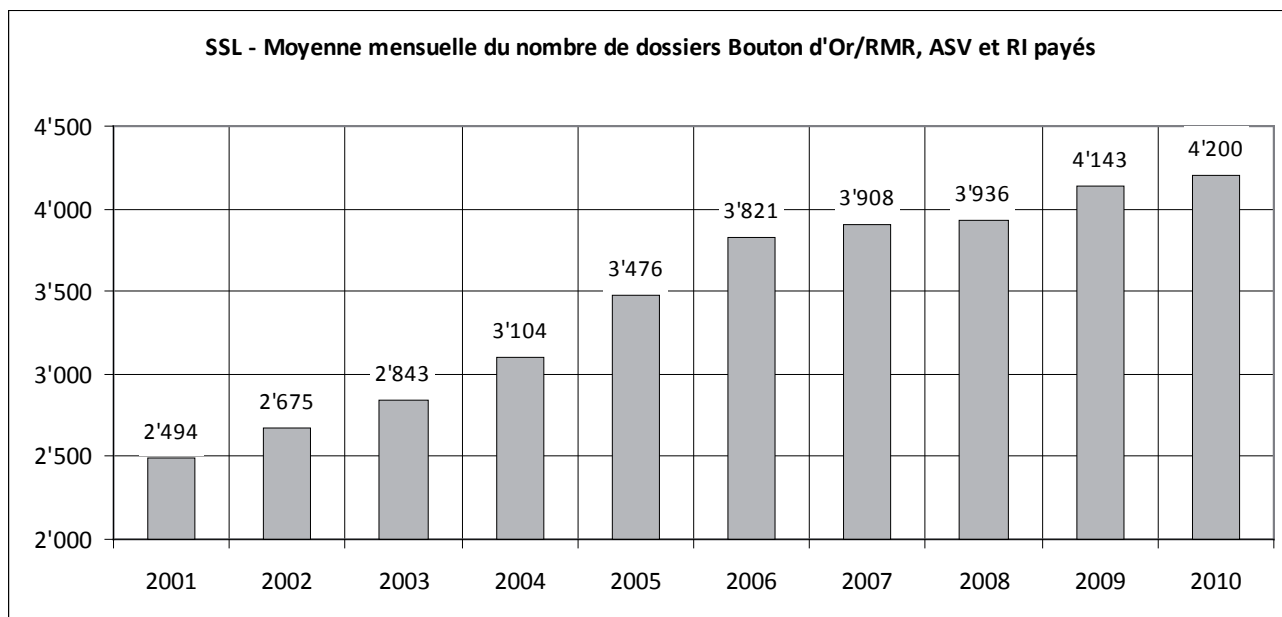
Année	Dépense brute	Evolution en %	Rétrocessions de tiers	Evolution en %	Dépense nette	Evolution en %
1990	n.d.		n.d.		4'220'381.00	
2000	65'540'001.40		12'306'409.75		53'233'591.65	+1'161.3
2001	63'393'777.25	-3.3	12'681'182.30	+3.0	50'712'594.95	-4.7
2002	67'520'684.08	+6.5	17'895'208.92	+41.1	49'625'475.16	-2.1
2003	72'828'469.05	+7.9	24'746'285.85	+38.3	48'082'183.20	-3.1
2004	78'752'894.85	+8.1	20'328'540.25	-17.9	58'424'354.60	+21.5
2005	88'062'832.75	+11.8	17'479'071.20	-14.0	70'583'761.55	+20.8
2006	96'013'073.90	+9	13'880'876.85	-20.6	82'132'197.05	+16.4
2007	101'504'430.07	+5.7	15'154'306.26	+9.1	86'350'123.81	+5.1
2008	103'204'064.76	+1.7	16'619'502.75	+9.7	86'584'562.01	+0.3
2009	107'082'018.54	+3.8	17'392'998.12	+4.7	89'689'020.42	+3.6
2010	106'342'466.08	-0.7	15'541'684.83	-10.6	90'800'781.25	+1.2

Sources : Miroir statistique (données 1990) et GEFI (données 2000-2010)

Moyenne mensuelle du nombre de dossiers payés

Année	ASV	Evolution en %	Bouton d'Or/RMR	Evolution en %	RI	Evolution en %	Total	Evolution en %
1990	n.d.		n.d.				n.d.	
2000	n.d.		822				n.d.	
2001	1'965		529	-35.6			2'494	
2002	2'202	+12.1	461	-12.9			2'675	+7.3
2003	2'312	+5.0	526	+14.1			2'843	+6.3
2004	2390	+3.4	711	+35.2			3'104	+9.2
2005	2 551	+6.7	918	+29.1			3'476	+12.0
2006	128	-95.0	54	-94.1	3'639		3'821	+9.9
2007	2	-98.5	1	-98.1	3'905	+7.3	3'908	+2.3
2008	1	-50.0	0	-100.0	3'935	+0.8	3'936	0.7
2009	1	--	--	--	4'142	+5.3	4'143	+5.3
2010	1	--	1		4'198	+1.4	4'200	+1.4

Source : Datawarehouse (Progres)



La demande d'aide sociale a augmenté de 1.3% durant l'année. La récession de 2003 avait entraîné une augmentation de 55% de la demande d'aide sociale entre 2003 et 2005. Selon le Département de la santé et de l'action sociale, la récession de 2009 devrait entraîner une augmentation de la demande d'aide sociale de 33% durant la période 2010-2012². On s'attend donc à une augmentation significative en 2011, accentuée par les retombées de la 4^{ème} révision de la loi sur l'assurance chômage.

Le SSL s'est réorganisé pour être en mesure de proposer aux bénéficiaires du RI une prestation d'appui social plus ciblée qui les aide davantage que par le passé à retrouver leur autonomie. On peut espérer qu'à long terme, les épisodes de récession — désormais bien plus fréquents suite aux dérégulations des années 90 — soient socialement moins dommageables, les personnes en difficulté sur le marché du travail, notamment les jeunes de 18 à 25 ans, étant aidées plus efficacement.

Enquêtes et perceptions indues

Enquêtes

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Enquêtes demandées	147	138	223	327	237	150
Enquêtes menées	101	127	66	380	303	128

Le nombre de demandes traitées a baissé parce que le groupe a fonctionné à deux enquêtrices dès mi-février 2010 et ceci jusqu'à ce que les deux nouveaux collaborateurs engagés soient formés (fin 2010).

² Selon l'exposé des motifs sur la stratégie cantonale de lutte contre la pauvreté (avril 2010). Cette hausse pourra être contenue par la création des nouveaux régimes sociaux cantonaux (PC familles et rentes-pont AVS), si celle-ci est acceptée. Le transfert du RI aux nouveaux régimes ne se fera cependant pas du jour au lendemain, mais seulement après une analyse des dossiers au cas par cas.

Perceptions indues et restitutions 1999 à 2010

Année	Décisions d'indus établies (RI+ASV+RMR)	Montants restitués
1999	110'883.35	
2000	143'734.05	
2001	595'792.25	
2002	666'128.15	
2003	706'335.35	
2004	1'293'193.53	
2005	1'644'706.55	
2006	652'551.05	-650'321.30
2007	2'819'523.60	-320'730.05
2008	3'358'583.90	-389'069.10
2009	3'079'428.36	-604'791.60
2010	2'419'291.00	-637'770.35

Le chiffre de 2006 récapitule les années 1999 à 2006

Nota bene : cette statistique a été établie via Datawarehouse sur la base des indus enregistrés dans le logiciel Progrès. Les indus n'étant gérés que depuis janvier 2007 sur Progrès, il n'est pas possible de déterminer les montants remboursés par année entre 1999 et 2006.

Les efforts accrus déployés pour prévenir et réprimer les contraventions à la loi sur l'action sociale vaudoise entraînent une augmentation des perceptions indues découvertes ainsi que des montants récupérés auprès des contrevenants. Tous les cas d'une certaine gravité sont analysés dans le but de mieux prévenir leur répétition. Il convient cependant de souligner que le service ne dispose d'aucun moyen d'investigation particulier pour instruire la situation financière des bénéficiaires. Dans sa recherche d'informations, il accède aux mêmes données et se heurte aux mêmes restrictions que « Monsieur tout le monde ». Dans près de la moitié des cas, il n'obtient même aucun renseignement de la part de l'administration cantonale des impôts.

Le nombre de décisions de restitutions rendues durant l'année est resté stable, mais leur montant moyen a diminué. Alors que les remboursements (versements ou retenues confondus) continuent à augmenter, la hausse

constatée entre 2009 et 2010 étant strictement liée aux retenues effectuées sur les dossiers actifs (Fr. 204'000.— en 2009 contre Fr. 234'000.— en 2010 soit une hausse de 14.7%).

Evolution des Fonds de la DSSE

Demandes au Fonds du 700^{ème} anniversaire de la Confédération

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Demandes reçues	623	419	350	318	297	290
Demandes acceptées	560	380	321	301	281	273
Demandes refusées	63	39	29	17	16	17

Evolution des recettes et dépenses du Fonds du 700^{ème} anniversaire de la Confédération

Année	Recettes	Dépenses	Solde
1991	700'000.—		700'000.—
1992	2'950.—	175'709.05	527'240.95
1993	8'560.—	235'393.40	300'407.55
1994	217'899.40	233'058.85	285'248.10
1995	101'125.88	129'975.45	256'398.53
1996	402'605.85	109'282.20	549'722.18
1997	49'500.20	197'614.30	401'608.08
1998	280'314.50	163'778.—	518'144.58
1999	1'012'611.80	263'637.60	1'267'118.78
2000	171'165.35	495'486.35	942'797.78
2001	59'147.80	683'350.70	318'594.88
2002	454'674.55 ¹	612'875.25	160'394.18
2003	884'519.60 ²	444'495.65	600'418.13
2004	854'858.38 ³	433'315.95	1'021'960.56
2005	87'572.00	422'037.00	687'495.56
2006	167'813.95	453'243.45	402'066.06
2007	180'948.10	395'990.80	187'023.36
2008	945'903.76 ⁴	270'733.15	913'780.27
2009	63'114.25	241'340.72	735'653.80
2010	150'543.74	206'784.50	679'413.04

¹ dont Fr. 99'000.— crédit spécial (préavis 54/2002)

² dont Fr. 700'000.— recapitalisation (préavis 53/2002)

³ dont Fr. 761'568.23 de successions en déshérence

⁴ dont Fr. 350'000.— recapitalisation (préavis 63/2007) et Fr. 553'032.56 de successions en déshérence

Au 31 décembre, les moyens publics, de successions et de dons s'élevaient au total à Fr. 3'869'128.46. A la même échéance le fonds avait accordé des dons pour un total de Fr. 4'900'435.35 et des prêts pour Fr. 975'542.05 dont Fr. 867'751.15 avaient déjà été remboursés. Compte tenu de pertes sur débiteurs pour Fr. 90'292.77 (assimilables à des dons), le disponible en fin d'année se montait à Fr. 679'413.04.

Evolution des demandes au Fonds d'action sociale

	2007	2008	2009	2010
Demandes reçues	79	34	45	38
Demandes intégralement acceptées	70	30	40	38
Demandes partiellement acceptées	2	2	3	-
Demandes refusées	7	2	2	-

Evolution des dépenses du Fonds d'action sociale

Année	Recettes	Dépenses	Solde
2007	323'348.25	376'056.20	1'928'157.60
2008	84'002.50	111'294.50	1'900'865.60
2009	80'556.48	86'997.85	1'894'424.23
2010	139'731.29	218'970.77	1'815'184.75

Au 31 décembre, le SSL et l'assistante sociale d'entreprise de la Ville avaient accordé un montant total de Fr. 52'940.45, dont Fr. 31'940.45 sous forme de don et Fr. 21'000.— sous forme de prêt.

DOMAINE 4 – PREVENTION – DISPOSITIF ADDICTIONS

Mission 3 – Réduire les risques liés à la consommation de stupéfiants

Conformément aux recommandations de l'institut Evaluanda concernant la gouvernance du domaine toxicomanie et marginalité, le SSL pilote désormais deux dispositifs distincts :

- le dispositif addictions, qui applique à Lausanne le programme cantonal de prévention des maladies transmissibles et l'échange de matériel stérile et qui offre également un appui socioéducatif aux personnes toxicodépendantes ;
- l'aide sociale d'urgence (hébergement collectif de nuit, distribution de nourriture, hygiène et soins de premier recours) qui accueille principalement des voyageurs (notamment Roms) ou encore des sans-abri ou sans-papiers.

Echange de matériel stérile

Nombre de seringues distribuées (par Fondation ABS)

Modalités	2007	2008	2009	2010
Distribus	43 644	75 630	77 933	68 368
Passage	21 697	20 812	24 128	21 289
Automates	10 452	4 944	3 285	1 062
Total	75 793	101 386	105 346	90 719

Appui socioéducatif

Contacts au Passage (Fondation ABS)

	2007	2008	2009	2010
Contacts (total)	23'075	24'060	25'949	21'106
Contacts hommes	20'033	20'843	21'826	18'095
Contacts femmes	3'042	3'217	4'123	3'011
Entretiens	8'047	6'827	5'186	8'615
Nouvelles personnes accueillies / acceptées	543 / 286	674 / 310	340 / 150	304 / 127
Soins médicaux	n.d.	n.d.	1'812	2'095

Activités créatives, sportives, culturelles

	2007	2008	2009	2010
Eveil - personnes par jour d'ouverture (moyen)	12	12	12	14
Sport Ouverte - personnes accueillies	139	167	104	217
Sport Ouverte - Camps	5	4	5	1

L'année sous revue a confirmé certains changements amorcés en 2009 concernant les usagers des diverses structures. Un rajeunissement de la population toxico-mane a été signalé par la Fondation ABS (en particulier au Distribus) ainsi que par les collaborateurs de l'uniset (sur la place de la Riponne). Une augmentation importante du nombre de repas servis au Passage confirme la précarisation des conditions de vie de ces personnes. Les structures permettant un travail sur soi par le biais de différentes activités créatives ou sportives ont vu le nombre de participants augmenter sensiblement. Ceci résulte entre autres de la réorientation et réorganisation des activités proposées par Sport'Ouverte.

DOMAINE 4 – PREVENTION – AIDE SOCIALE D'URGENCE

Mission 4 – Couvrir les besoins vitaux des personnes en grande précarité

Hébergements

Nuitées

Hébergement	2007	2008	2009	2010
Abri PC	2'304	3'026	3'047	3'720
Marmotte	9'307	10'715	10'751	10'949
Sleep In	7'523	8'123	8'140	8'245
Total	19'134	21'864	21'938	22'914

Depuis quelques années, les hébergements collectifs de nuit sont complets, sauf pendant les fêtes de fin d'année (une partie des usagers retournant dans leur pays à ce moment-là). Aussi les veilleurs s'efforcent-ils :

- d'accueillir en priorité les sans-abri résidant dans la région lausannoise (sans égard à leur origine, statut, etc.) ;
- dans la mesure des places encore disponibles, d'accueillir ensuite les voyageurs, musiciens de rue, mendiants, etc. de toute provenance. Vu l'affluence et par souci d'équité, un nombre équivalent d'usagers de chaque groupe qui se présente est retenu (voir à ce sujet la réponse de la Municipalité du 12 octobre 2010 à l'interpellation Payot « Besoins en matière d'hébergement d'urgence de nuit : quelques éclaircissements »).

Enfin, il convient de signaler que le nombre de places de l'Abri PCi de la Vallée-de-la-Jeunesse a été augmenté de 25 à 45 et que cette structure a accueilli en priorité les femmes avec enfants mineurs (Roms).

Chaque année, les hébergements sont appelés à exclure certains usagers pour des raisons disciplinaires. La consommation et le trafic d'alcool ou d'autres substances psychotropes de même que les jeux d'argent et tout comportement perturbateur sont interdits de manière à assurer la sécurité et le repos des usagers. Durant l'année, des mesures disciplinaires particulières ont été nécessaires à l'Abri PCi. Cette structure, la seule à accueillir une majorité de Roms, est confrontée aux difficultés que les personnes appartenant à ce groupe rencontrent en matière de respect des règles.

Distribution de nourriture

Distribution de nourriture par la Centrale alimentaire de la région lausannoise (CARL)

	2007	2008	2009	2010
Kilos	755'000	520'000	601'936	534'879

Hygiène et soins de premier recours

Prestations du Point d'Eau

	2007	2008	2009	2010
Lessives	4'640	4'975	5'699	5'759
Douches	2'761	2'766	2'751	4'286
Consultations sanitaires (infirmières + médicales)	2'863	2'840	2'582	2'248
Consultations médicales seules	526	516	541	433
Consultations dentaires	nd	nd	1'545	1'416

Le nombre de douches a augmenté de 55% par rapport à 2009. Cette augmentation significative s'explique entre autres par une très forte fréquentation durant l'été. En effet, durant cette période, de nombreux Roms et des familles latino-américaines venues d'Espagne se sont ajoutés aux usagers habituels de l'institution.

Le nombre de consultations médicales est compris dans le nombre de consultations infirmières.

Unité socioéducative de terrain (uniset)

L'uniset a pour mission d'aller à la rencontre des personnes dépendantes de stupéfiants ou en situation de grande précarité occupant les places et rues de la ville et, en collaboration avec le réseau et avec police secours :

- de leur proposer une aide sociale d'urgence,
- de favoriser une cohabitation harmonieuse avec les autres usagers

• DOMAINE 5 – UNITES DE SUPPORT INTERNE

Unité RH

L'unité RH du SSL a mené à bien plusieurs mandats importants en 2010 et assumé une charge de travail particulièrement volumineuse :

- Introduction dès le 1^{er} décembre 2009 de l'horaire flexible dans le cadre du programme Aménagement du temps de travail (ATT) ;
- Révision de la rémunération des assistants-tes sociaux devenue indispensable notamment suite au projet DECFO SYSREM de l'Etat de Vaud ;
- Révision de la rémunération des collaborateurs-rices administratifs-ves acceptant des responsabilités plus importantes dans le cadre de la réorganisation du service, (démarche reconnue par l'Etat de Vaud et ayant fait l'objet d'une adaptation de la subvention) ;
- Dans le cadre de la réorganisation du SSL : révision des descriptions de postes des assistants-tes sociaux et des collaborateurs-rices administratifs-ves en charge du RI ; engagement de collaborateurs-rices administratifs-ves de renfort.

Unité finances et logistique

Entre autres tâches, l'unité gère les recherches et aménagements de locaux pour le SSL en collaboration avec le Service du logement et des gérances. Durant l'année, elle a notamment conduit les projets :

- Maupas 34 : location et travaux d'aménagement de ce nouveau site
- Chauderon 4 : déplacement et pose de cloisons liés à la réorganisation du service, construction d'une réception et d'une salle d'attente à chaque étage, aménagement d'une cafeteria du personnel

Unité organisation, documentation, conformité

L'unité accompagne les unités de prestations dans la documentation de leurs processus de travail et gère le système d'information (normes et directives, procédures, modèles, descriptions de poste, inventaire des risques et des mesures préventives, etc.). A ce titre, elle a joué un rôle central dans le déploiement du système de contrôle interne (SCI) du service qui est l'un des trois services pilotes pour le déploiement du SCI communal.

Unité juridique

Plaintes et dénonciations

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Plaintes pénales	19	5	6	13	13	28
Dénonciations préfectorales	16	60	198	153	176	145

L'unité répond aux questions des cadres du service dans le traitement de dossiers complexes et gère les suites pénales données par le SSL — en application des directives cantonales — aux contraventions à la loi sur l'action sociale vaudoise ou aux cas d'escroquerie ou de faux dans les titres.

SERVICE DES PARCS ET PROMENADES

MISSIONS DU SERVICE

- Entretien d'environ 360 hectares d'espaces verts (y compris les cimetières) et des équipements qui les agrémentent :
- application des règlements de protection des arbres, autorisations d'abattage ;
- fourniture de décorations officielles ;
- formation d'apprentis. Ils étaient dix-neuf en cours de formation à la date du 1^{er} août : un apprenti de commerce, un apprenti dessinateur-paysagiste, sept apprentis horticulteurs « paysagistes » et dix apprentis horticulteurs/trices « plantes en pot, fleurs coupées » ;
- mise à disposition de compétences professionnelles dans le cadre d'études d'aménagements verts et de groupes de travail (dont ceux relatifs au PALM, à Métamorphose et à la restructuration des lignes tl).

EFFECTIF DU PERSONNEL

Personnel fixe (sans apprentis)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 déc.	
	n	ept	n	ept
Administration (SPP)	9	8.8	7	6.4
Ateliers	0	0	28	27.5
Bois-de-Vaux 1	14	12	14	14
Bois-de-Vaux 2	14	14	15	14
Bureau cimetières	7	6.45	6	5.45
Cultures	30	29.4	30	29.2
Espaces verts - est 2	35	34	35	34
Espaces verts - nord 3	41	40.1	41	40.1
Espaces verts - ouest 4	40	39	39	38.5
Espaces verts - sud 1	43	42	43	42
Etudes et projets	11	10.4	11	10.4
Inhumations et aménagements	7	7	7	7
Montioie	7	7	7	6
Réparations et transport	26	25.5	0	0
Total	284	275.65	283	274.55

Total ept alloués : 288.10

Apprentis

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 déc.	
	n		n	
Administration (SPP)	1		1	
Cultures	9		10	
Espaces verts - est 2	5		5	
Espaces verts - nord 3	1		2	
Etudes et projets	1		1	
Total	17		19	

Mouvements du personnel (sans apprentis)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	embauches	fin(s) d'emploi
Total	11	10

Motifs des fins d'emplois

Décès	0
Démission	4
Retraite	3
Fin de contrat	1
Invalidité	0
Licenciement	2
Suppression de poste	0
Total	10

ÉLÉMENTS PARTICULIERS

Fusion SPP/FODOVI

L'ancien chef du Service des parcs et promenades a pris sa retraite le 30 avril. Il a été remplacé par le chef du Service des forêts, domaines et vignobles qui assure la direction du Service des parcs et promenades, par intérim, jusqu'à la fusion prévue pour le 1^{er} juillet 2011. Un large processus de collaboration entre les deux entités a été mis sur pied pour que tous les collaborateurs puissent faire connaissance. Parallèlement à ces travaux de rapprochement, 42 groupes de travail se sont formés pour tous les préparatifs indispensables tels que les aspects informatiques, comptables, réglementaires et de communication. Cette phase de transition a été notamment

l'occasion de vérifier les compétences des futurs cadres du Service des parcs et domaines au plan de la délégation de compétences et de la prise de responsabilités. On peut raisonnablement affirmer que les grands contours du futur service seront dessinés pour le 1^{er} juillet 2011 et qu'il devrait pouvoir fonctionner sans heurts.

Expositions, manifestations

Le service a participé à la troisième édition de l'exposition florale de Cervia (Italie). Le massif de fleurs représentait les trois collines de Lausanne, les anneaux olympiques, les vignobles de la ville, la Cathédrale de Lausanne et l'écusson de la ville. Cette exposition a rencontré un très grand succès.

Protection des arbres

Les requêtes en abattage, toutes affaires confondues, sont passées de 248 à 200.

Les dénonciations à la Préfecture ont été de huit.

Protection de la nature / Entretien différencié

L'exposition itinérante dans les parcs, accompagnée de visites commentées, s'est poursuivie.

Dans le cadre de l'année de la biodiversité, une exposition de plantes appartenant à la liste noire a été présentée aux collaborateurs de Routes et mobilité, de Parcs et promenades ainsi qu'à la population.

Dans le cadre d'une conférence internationale à Paris, le service a été invité à présenter l'entretien différencié et ses méthodes tels qu'il sont pratiqués à Lausanne.

Ateliers

Une étude concernant la passerelle qui enjambe l'avenue de Montoie a été entreprise. Cette passerelle a subi des dégâts importants dus aux infiltrations d'eau dans son tablier. Une rénovation n'est pas possible et il faudra la remplacer dans un délai de cinq à dix ans.

Une étude a également été confiée au SPAA concernant le stockage de produits toxiques et d'essence dans les différents locaux du service. De nombreux locaux ne sont pas conformes et feront l'objet d'une mise à niveau en 2011.

Parmi l'éventail des prestations effectuées, citons la réfection des murs de l'Hermitage, la consolidation de la falaise de la Borde, la réfection de la promenade de Montétan, le déménagement des jardins familiaux de Vidy, la rénovation de la fontaine de cuivre, la réfection des escaliers de la promenade Schnetzler et celle des murs de l'église de Chailly.

Sécurité

Un cours sur les dangers liés aux travaux à proximité des conduites électriques a été organisé pour sensibiliser les chefs d'équipe.

Collaboration avec d'autres directions

Une intense collaboration s'est poursuivie avec les directions de la Jeunesse et de l'éducation, de la Culture, du logement et du patrimoine ainsi que de la Sécurité publique et des sports, tant pour des études, projets et réalisations que pour des conseils et de l'assistance.

Etudes, participations multidisciplinaires

Les gros projets tels PALM et Métamorphose ont continué à solliciter fortement les architectes du service. Participation aux divers groupes de suivi liés à ces derniers.

Les travaux du PECL se sont terminés au cours de l'été et celui-ci est dès lors accessible au public.

Participation et suivi du plan directeur des jardins familiaux et potagers (préavis du volet plantages, recherche de parcelles pour la réalisation de nouveaux plantages).

Projets à l'étude

Concept et projet de maillage écologique communal et intercommunal.

Etude de sites pour la mise en place de nichoirs en ville.

Projets de plantations indigènes dans le cadre de la nature en ville.

Pérennisation du projet « Looping » de Lausanne Jardins 2009 dans les vitrines du tunnel de la Barre, suite au dépôt d'une pétition.

Renaturalisation du parc Bourget et des berges du lac de Sauvabelin.

Projets d'exécution, en chantier

Parc de Tivoli.

Poursuite des travaux de mise en conformité des places de jeux.

Place multi-jeux à la Borde 77 (subvention du canton de Vaud et de l'UEFA dans le cadre de mini-terrains de sport).

Parc de quartier de la Bourdonnette, ancien cimetière de la Sallaz.

Test d'utilisation du cheval en milieu urbain au sud de la ville.

Plantages

Suite à la remise des lopins aux habitants du quartier de Praz-Séchaud, une sensibilisation au jardinage « bio » y a été entreprise et, au vu du grand succès remporté, il est prévu d'étendre cette démarche aux autres plantages.